

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

FORÊT-BOIS

UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE POUR LE GRAND EST



DE NOUVEAUX DÉFIS À RELEVER À L'HORIZON 2020

LA FILIÈRE FORÊT - BOIS DANS LE GRAND EST

SUPERFICIE

1/3 du territoire du Grand Est

+ de 1,9 million d'hectares

- ▶ **12 %** de la surface forestière française
- ▶ **15 %** du volume national de bois sur pied

Un potentiel de production élevé :

7,4 m³/ha/an

(contre **5,8** au niveau national)

Taux de boisement moyen : **35 %**

UNE RESSOURCE FORESTIÈRE DIVERSIFIÉE ET VARIÉE

79 % de la surface pour les feuillus

21 % pour les résineux.

Des massifs forestiers majeurs : le massif Vosgien, le massif Ardennais et le massif d'Argonne.



UNE FILIÈRE STRATÉGIQUE POUR LE GRAND EST

Une filière **complète** sur le territoire entre l'amont, la première et la seconde transformation

55 500 emplois

- ▶ + de **12 %** des effectifs de la filière bois en France.

9 870 entreprises (2^e rang au niveau national)

Chiffre d'affaires de la filière :

11 milliards d'euros par an

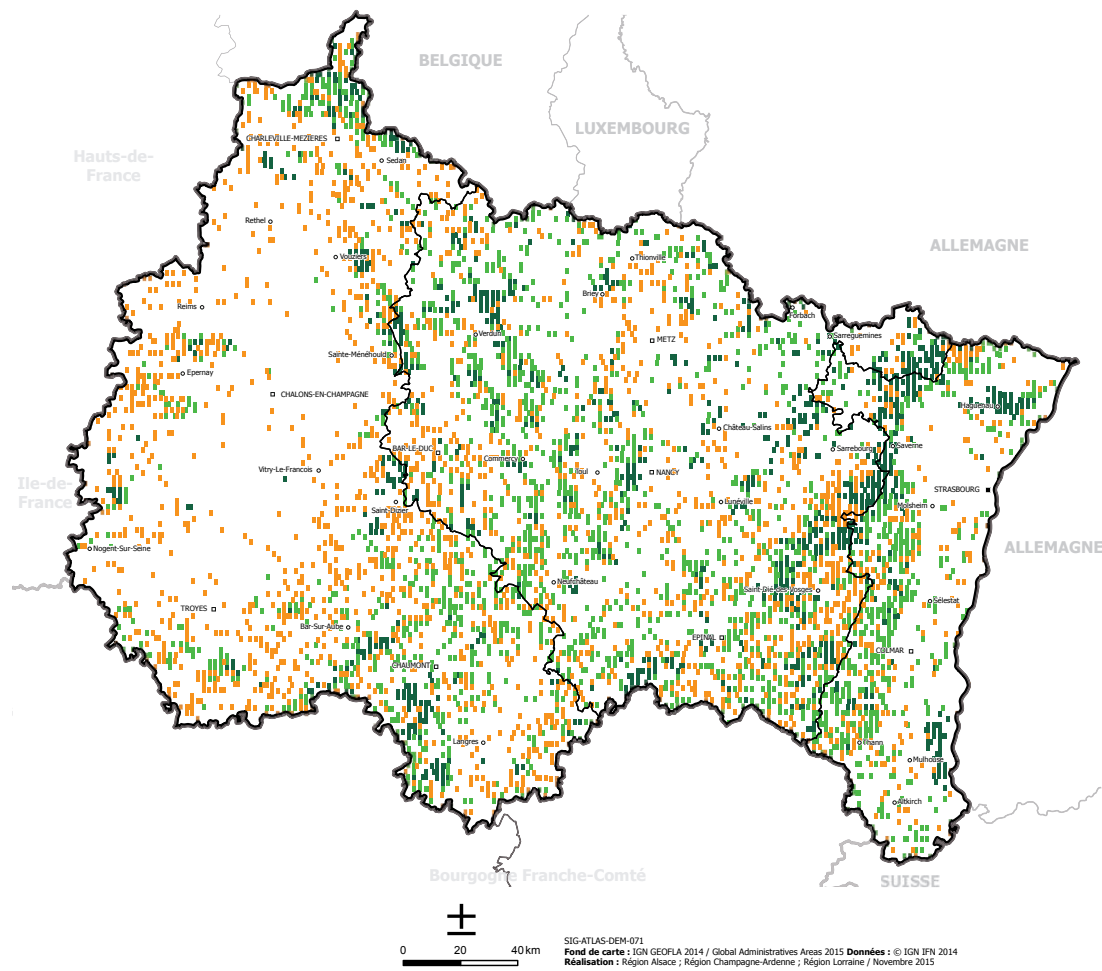
▶ **+ de 250** établissements de **sylviculture** et exploitation forestière

▶ Une **industrie lourde importante** :

5 entreprises leaders sur le territoire pour **2 000** emplois indirects

- ▶ Un secteur de l'emballage et notamment de la palette important permettant la valorisation de produits de qualité intermédiaire

Répartition de la propriété forestière



58% de la forêt est publique
+ d'1/3 appartient à des communes
2425 communes forestières
320 000 propriétaires privés

■ Forêt domaniale
 ■ Forêt privée
 ■ Autre forêt publique

□ □ Préfecture de région, Préfectures de département, sous-préfectures

LA FILIÈRE FORÊT - BOIS DANS LE GRAND EST

PRODUCTION

+ de **200** scieries

1,3 million de m³ de sciages par an

▶ **17 %** des volumes sciés au niveau national

3^e rang pour la production de sciages, soit **17 %** des sciages au niveau national répartis comme suit :

- ▶ **26 %** du sciage national de feuillus (1^{er} rang)
- ▶ **24 %** du sciage national de sapin/épicéa (4^e rang)
- ▶ **20 %** du sciage national de chêne

3^e producteur de sciages de peuplier

RÉCOLTE

1^{ère} région de France en **récolte de bois d'œuvre de hêtre**

1^{er} rang pour la **récolte de bois d'œuvre feuillu** (27%), **bois d'industrie** (22%) et **bois énergie** (25%)

2^e rang pour la **récolte de bois**





LES ENJEUX DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS

PÉRENNISER ET VALORISER UNE RESSOURCE SIGNIFICATIVE ET DIVERSIFIÉE

▶ UNE MATIÈRE PREMIÈRE À RENOUVELER, À AMÉLIORER ET À MOBILISER

Privilégier la valorisation optimale des bois afin de maintenir la valeur ajoutée sur le territoire et d'augmenter la marge des entreprises locales

MAINTENIR ET DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES SUR LE TERRITOIRE, DES ATOUTS À CONSOLIDER ET À DÉPLOYER

▶ MONTER EN PUISSANCE GRÂCE À :

- un investissement soutenu dans les entreprises
- un système de formation initiale et continue moderne et adapté aux besoins de la filière, afin d'appuyer la compétitivité des acteurs locaux

SOUTENIR ET RENFORCER LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

▶ POURSUIVRE LE DYNAMISME EXISTANT

- ▶ ASSURER LE TRANSFERT OPÉRATIONNEL des travaux réalisés, notamment via les organismes de formation, auprès des entreprises, pour rester région leader en termes de développement et d'innovation.

DES AMBITIONS PARTAGÉES

Un plan d'actions décliné en 5 axes stratégiques



AXE 1

STRUCTURER UNE INTERPROFESSION FORTE ET RECONNUE PAR TOUS



AXE 2

GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE, OPTIMISER SA MOBILISATION ET SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS DES ENTREPRISES



AXE 3

SOUTENIR ET RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS DE LA FILIÈRE



AXE 4

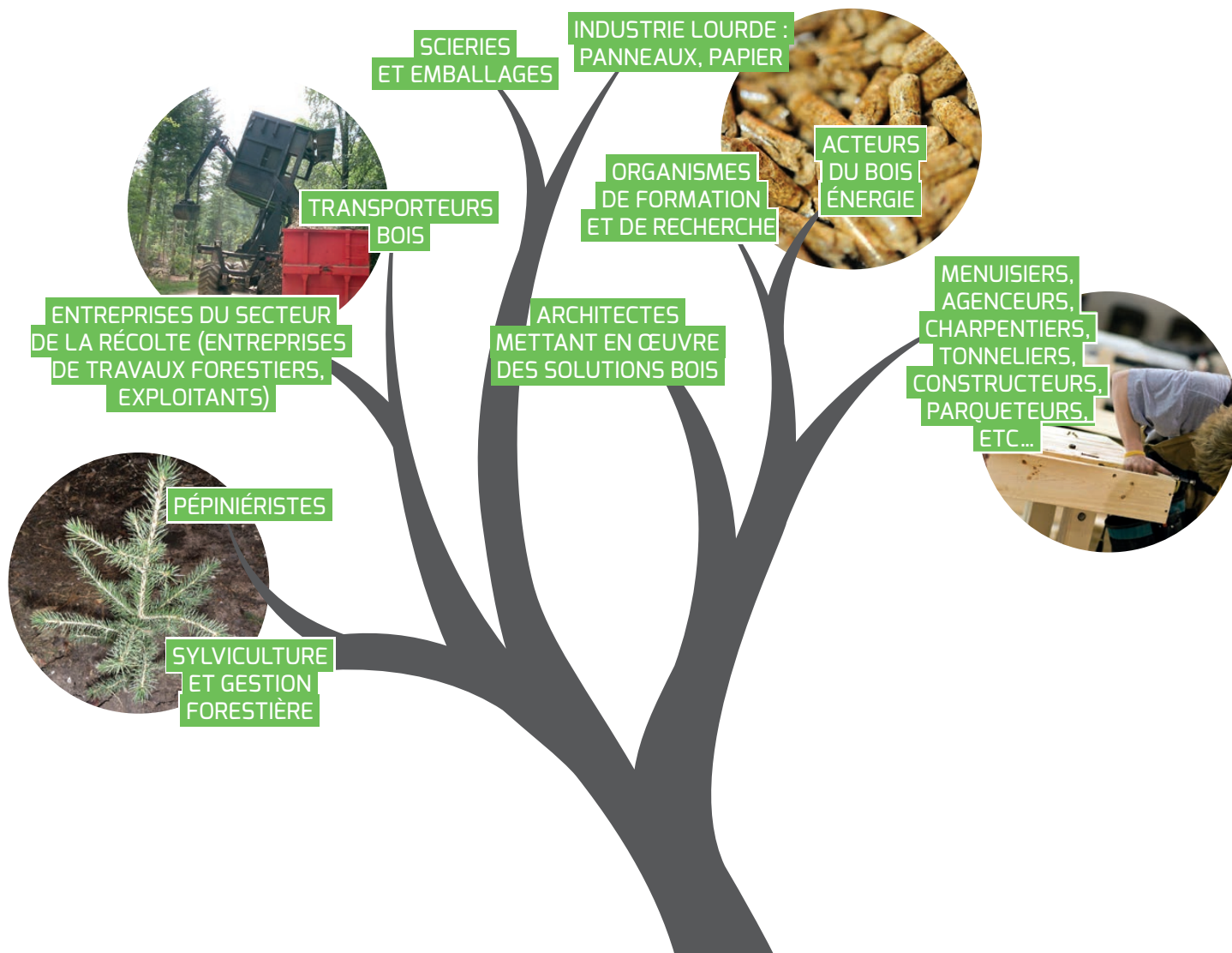
DÉVELOPPER LES MARCHÉS DU BOIS ET LA VALEUR AJOUTÉE DES DÉBOUCHÉS



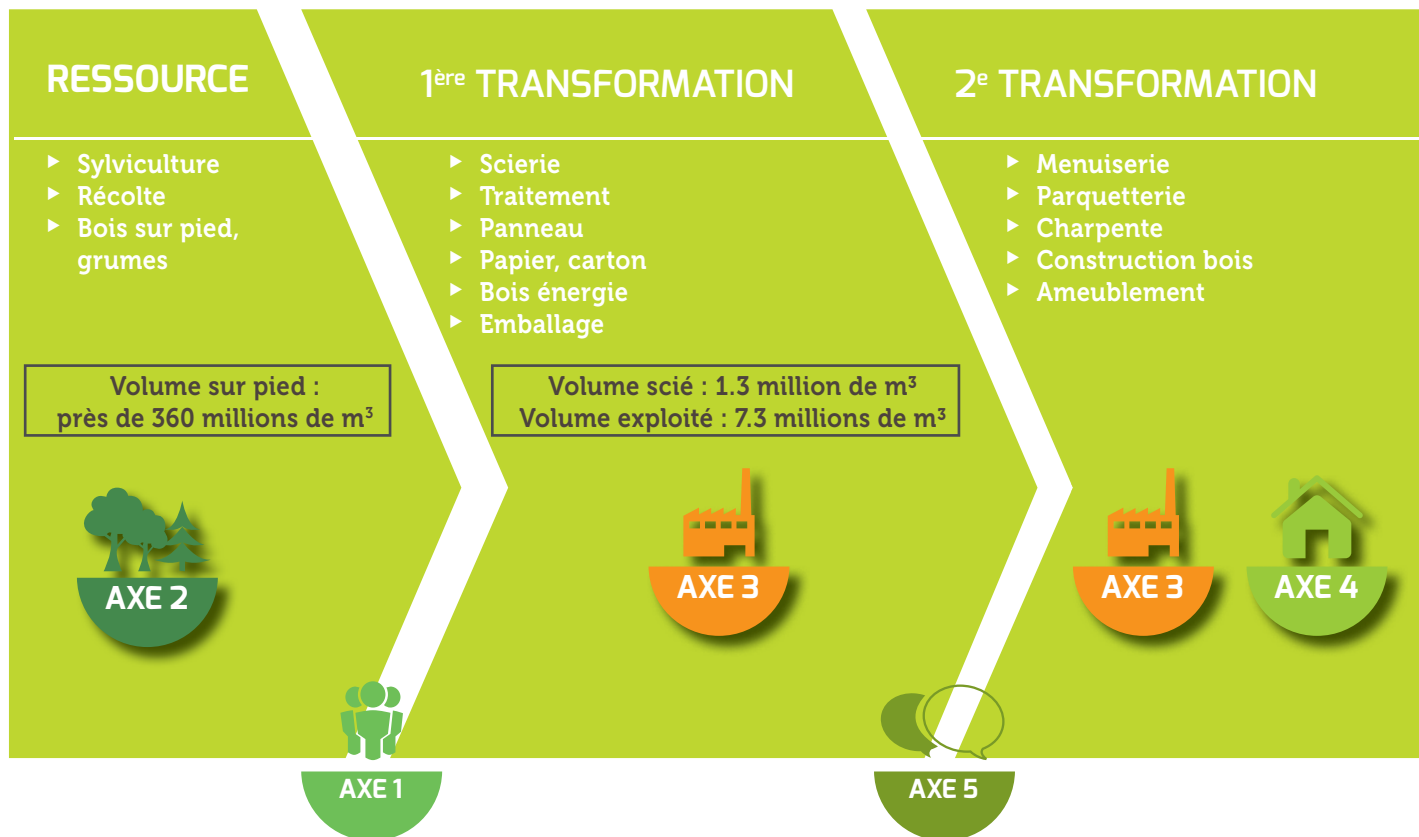
AXE 5

COMMUNIQUER

Pour tous les maillons de la filière



LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION DU BOIS





AXE 1

STRUCTURER UNE INTERPROFESSION FORTE ET RECONNUE PAR TOUS



STRUCTURER ET FÉDÉRER LES ACTEURS

- ▶ Porter l'intérêt général de la filière forêt-bois du Grand Est
- ▶ Etre le lieu d'échanges, de coopération et de coordination
- ▶ Accompagner les projets structurants et collectifs de la filière

REPRÉSENTER

- ▶ Défendre les intérêts et représenter la filière vis-à-vis des attentes sociétales envers la forêt et le bois
- ▶ Etre le porte-parole, la porte d'entrée et le facilitateur de la filière

DÉFINIR ET PILOTER UNE STRATÉGIE

OBSERVER, INFORMER, ALERTER

- ▶ Anticiper, assurer une veille technique et diffuser l'information
- ▶ Etre à l'écoute des besoins et des enjeux de la filière

Des dispositifs déjà mis en place par la Région et l'État

- ▶ soutien aux projets collectifs d'animation et de structuration de la filière



AXE 2

GÉRER DURABLEMENT LA RESSOURCE, OPTIMISER LA MOBILISATION ET SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS DES ENTREPRISES

RESTAURER L'ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

- ▶ Activer les différents leviers permettant de rétablir et de maintenir l'équilibre

GÉRER DURABLEMENT LA FORÊT

- ▶ Accompagner les gestionnaires et propriétaires pour faire face aux enjeux du changement climatique
- ▶ Développer et rationaliser le recours aux documents de gestion durable
- ▶ Soutenir la certification en forêt et dans les entreprises

Pourquoi mener une gestion forestière multifonctionnelle ?

Pour assurer de manière équilibrée les fonctions économique, écologique et sociale des espaces forestiers : production économique de bois et capacité de régénération, préservation de la biodiversité, protection de la ressource en eau, contribution à la lutte contre le changement climatique, accueil du public ...

En matière de récolte, de transformation et d'industrie du bois, la prise en compte de l'environnement se traduit par l'adhésion des entreprises à des démarches qualité, par des actions de recherche pour l'utilisation de process, de nouveaux produits...

SUIVRE ET MOBILISER LA RESSOURCE

- ▶ Pérenniser et développer un observatoire de la ressource
- ▶ Soutenir et développer la mobilisation du bois
- ▶ Développer et structurer un réseau d'entreprises de travaux forestiers performant
- ▶ Garantir l'équilibre des usages



SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

- ▶ Assurer le renouvellement de la forêt
- ▶ Anticiper les besoins
- ▶ Développer les contrats d'approvisionnement en assurant une concertation entre les acteurs
- ▶ Développer la formation des forestiers et des élus
- ▶ Structurer l'offre et lui apporter de la visibilité par son regroupement et l'agrandissement des unités de gestion

Des dispositifs déjà mis en place par la Région et l'État

- ▶ soutien à l'amélioration des peuplements forestiers
- ▶ soutien à la desserte forestière





AXE 3

SOUTENIR ET RENFORCER LA COMPÉTITIVITÉ DES ACTEURS



ACCOMPAGNER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES

- ▶ Disposer d'un outil de production performant
- ▶ Garantir un niveau de compétences suffisant des acteurs de la filière
- ▶ Développer et favoriser les circuits courts et l'économie locale
- ▶ Sécuriser les approvisionnements
- ▶ Connaître au mieux les réglementations et leurs évolutions, pour anticiper et lever les freins au développement
- ▶ Maîtriser les coûts de revient
- ▶ Organiser l'offre

FAVORISER L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

- ▶ Développer des moyens de production plus performants (robotisation,...) en favorisant aussi le lien entre la recherche et les entreprises
- ▶ Encourager l'étude et la recherche de nouveaux produits

Un large écosystème de recherche, d'innovation et de transfert de technologies sur la filière forêt-bois (INRA, AGroParisTech, ENSTIB, IGN, ONF-RDI, IDF-CNPF, Pôles de compétitivité Fibres-EnergiVie et Industries et Agro-Ressources, CRITT Bois, PFT Bois)

Des dispositifs déjà mis en place par la Région et l'État

- ▶ soutien aux investissements des entreprises de travaux forestiers
- ▶ soutien aux entreprises de la transformation du bois



AXE 4

DÉVELOPPER LES MARCHÉS DU BOIS ET LA VALEUR AJOUTÉE DES DÉBOUCHÉS

FAIRE DU GRAND EST UNE RÉGION EXEMPLAIRE EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION BOIS

- ▶ Développer les marchés
- ▶ Anticiper et accompagner le développement de nouveaux débouchés
- ▶ Valoriser la ressource locale

DIVERSIFIER LES MARCHÉS DE LA FILIÈRE BOIS

- ▶ Accompagner le développement du bois énergie
- ▶ Développer l'emballage
- ▶ Développer l'export de produits finis
- ▶ Définir et animer un observatoire de la filière forêt-bois





AXE 5

COMMUNIQUER

MENER UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION « FILIÈRE »

- ▶ Informer le grand public des réalités économiques, sociales et environnementales de la forêt, de sa gestion et de sa récolte

PROMOUVOIR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

- ▶ Rendre les métiers attractifs et susciter des vocations
- ▶ Améliorer la visibilité de la filière

Se former dans le Grand Est : du CAP au doctorat

- ▶ Des métiers de la forêt à ceux de la construction bois en passant par les métiers de la première transformation ou de l'ameublement d'art, ...
- ▶ Un réseau unique en France d'établissements de formation : 59 établissements qui forment plus de 4 000 personnes par an (lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, contrats de professionnalisation)
- ▶ Un Campus des Métiers et des Qualifications du Bois et 2 écoles d'ingénieur

Un Contrat d'Objectif Territorial pour la filière bois

Avec ses partenaires publics (DRAAF, Education Nationale, DIRECCTE) et privés (interprofessions et fédérations professionnelles, OPCA, etc.), la Région Grand Est anime une démarche autour de trois thématiques :

- ▶ l'observation des entreprises et des salariés du bois et la prospective sur l'évolution des métiers ;
- ▶ la promotion des métiers de la filière ;
- ▶ le pilotage et l'actualisation annuelle des formations.

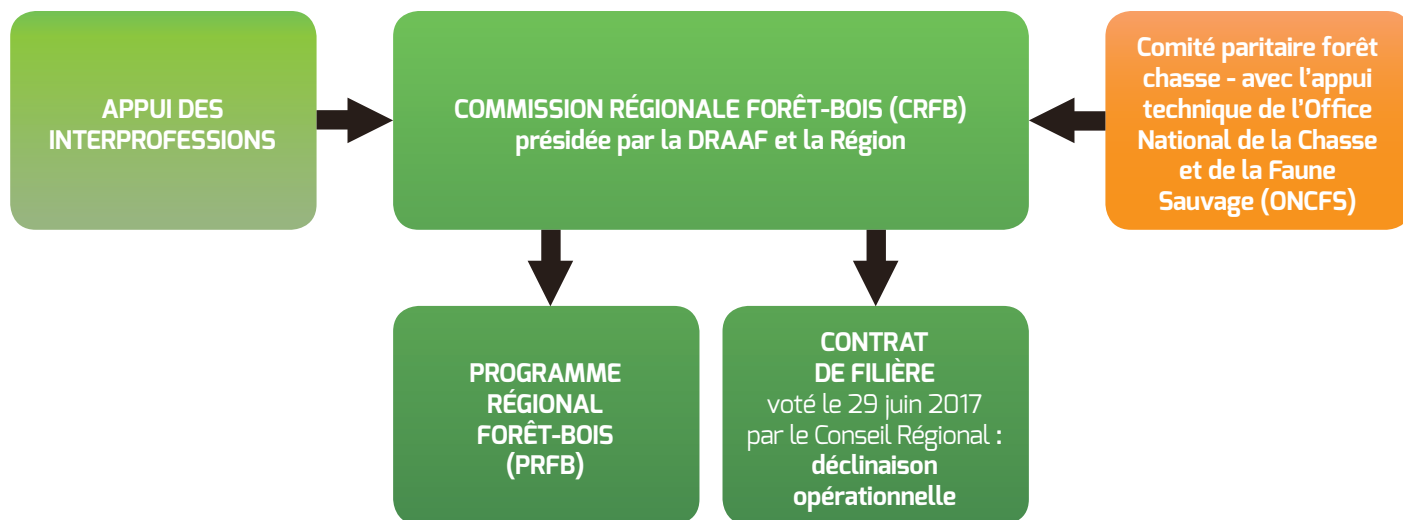


LA GOUVERNANCE

DE LA POLITIQUE FORÊT-BOIS DU GRAND EST

PRINCIPES :

- ▶ Optimiser le nombre d'instances
- ▶ Assurer une cohérence avec l'Etat par des instances conjointes
- ▶ Associer tous les acteurs : institutionnels et économiques
- ▶ Renforcer les approches par filière



Un contrat de filière en cohérence avec les autres démarches régionales

- ▶ Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)
- ▶ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET)
- ▶ Schéma régional de la biomasse

Le contrat de filière forêt-bois engage l'ensemble de la filière et ses partenaires, l'Etat et la Région sur des priorités partagées à l'échelle du Grand Est. Il permet, à moyen terme (2017-2020), de définir les enjeux et fixer des objectifs, pour renforcer la structuration et la compétitivité de la filière à chaque maillon et pour conforter son potentiel de création de valeur ajoutée et d'emplois, afin de valoriser le territoire et sa ressource forestière.



Maison de la Région • 1 place Adrien Zeller
BP 91006 • 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67

Maison de la Région • 5 rue de Jéricho
CS70441 • 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31

Maison de la Région • Place Gabriel Hocquard
CS 81004 • 57036 Metz Cedex 01
Tél. 03 87 33 60 00

www.grandest.fr

Retrouvez-nous sur

